

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-797631

179444
Autres

Maladie

Dentaire

Optique

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 873

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MESSAOUL

Date de naissance : 06/02/67

Adresse :

Tél. : 2665181846

Total des frais engagés : _____ Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : MESSAOUL

Age :

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 10/10/2023

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/08/2023	CS		395,30	INP : Dr. HICHAM SIBAI Dr. en Chirurgie Pédiatrique Sous Anglaise de Rome, Nis. Al Hayal Sous Licence N°25 Casablanca 04.05.0659.26.98.58

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur Date Montant de la Facture

Tel : 0522 50.01.16

17 Bis, Rue 19 AN

Tel : 0522 50.01.16

Pharmacie RIAD A LOUIS

Dr. ABEL HANOUN

ANNEE 2023

10/08/2023

395,30

ANALYSES - RADIographies

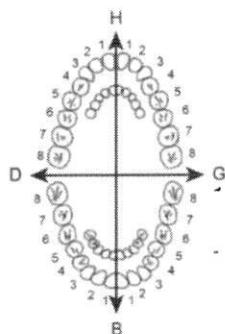
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ANNEE 2023	09.08.23	B3A6	410DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

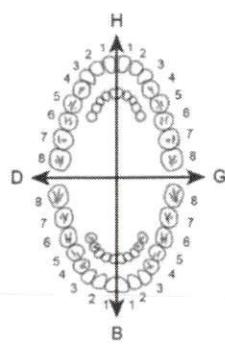
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
G	00000000	00000000
B	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

AJIAL أجيال



مصحة الطفل و الرضيع
CLINIQUE PEDIATRIQUE

Ordonnance 10/08/2023

Casablanca, le :

Nom - Prénom : Mebtoul Yahya

Poids : 72 kg

1/ Doliprane 500mg-cp effervescent

1 cp x 3/j x 5 jours

2/ Septispray

3/ Emulsion cicatrisante Elliance

4/ Eosine acqueuse

5/ Vaseline

*15,80
140,00
187,00
301,00
221,50
 $T = 395,30$*

S.V **S.P** **S.V** **S.V** **S.P** **Dr. HICHAM SIBAI**
PI. en Chirurgie Pédiatrique
17, Av. 2 Mars Anglerue de Roye, Rés. Al Hayat
5ème Etage N° 28 Casablanca
Tél : 0522.28.04.05 / 0558.26.98.58

~~rpharmacie RIAD AL ANDALOUJ,
17 Bis Rue 19 ANDALOUS,
Tél: 022 50.01.70
CASABLANCA~~

Anoual

Laboratoire de Biologie médicale
Génétique moléculaire
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prénatal
Biologie de la Reproduction



مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Diplômé de l'Université Paris VII
et de l'Institut Pasteur de Paris
Biologiste Qualiticien

FACTURE N° 2308090038

Enf Yahya MEBTOUL

Demande N° 2308090038

Date de l'examen : 09-08-2023

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Vel	Cle/s
EPIC	Prélèvement avec épicrânienne	E50	E
	Groupe Sanguin	E100	E
	Groupe Sanguin Double saisie	E0	E
NI		B30	B
II		B40	B
III		B40	B
Plomoplane		B40	B

Total des B : 200

TOTAL Dossier : 410 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de quatre cent dix dirhams DH



Il est Strictement Interdit de Changer les Noms,
Prénoms et les Dates des Analyses.



Casablanca le : 09.08.23

EmF: HabToul gahye

MFs , pg

Bilan d'hémostase

Coupage.



Pr. H. SBAT
Chirurgien Pédiatre

Laboratoire Anoual

Laboratoire de Biologie Médicale
Biologie Moléculaire
Biologie Spécialisée
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prénatal

Enf Yahya MEBTOUL

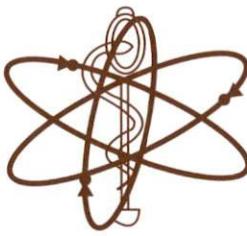
Né(e) le : 23-01-2012

Dossier N° : 2308090038

Date de l'examen : 09-08-2023

Prélevé le : 09-08-2023 13:12 en interne

Édité le : 09-08-2023



لَا نَوْالَ

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Diplômé de l'Université Paris VII

et de l'Institut Pasteur de Paris

Biologiste Qualiticien

DR : HICHAM SIBAI

Adresse : 117 Av 2 Mars, Angle rue de Rome, Résidence Al Ha N°25, Casablanca

Page 1 / 2



ACCREDITATION
N° 8 3245
Porté disponible sur
www.cofrac.fr

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

HEMATOCYTOLOGIE

Hémogramme

Cytométrie de flux sur ABX Pentra (échantillon primaire : sang total EDTA)

30-10-2018

Leucocytes [AC]	14.40	milliers/ μ l	(4.50–13.50)	11.00
Hématies : [AC]	5.46	millions/ μ l	(4.00–5.40)	5.42
Hémoglobine : [AC]	14.1	grs/dL	(11.5–14.5)	14.8
Hématocrite : [AC]	42.7	%	(37.0–45.0)	43.4
VGM : [AC]	78.0	μ 3	(77.0–91.0)	80.0
TCMH : [AC]	25.8	pg	(24.0–30.0)	27.3
CCMH : [AC]	33.1	g/dl	(32.0–36.0)	34.1
RDW : [AC]	14.8	%	(11.0–16.0)	14.4
Polynucléaires Neutrophiles :	61.5	%		41.0
Soit:	8.86	milliers/mm3(1.80–8.00)		4.51
Polynucléaires Eosinophiles :	5.9	%		15.0
Soit:	0.85	milliers/mm3(0.00–0.60)		1.65
Polynucléaires Basophiles :	0.9	%		1.0
Soit:	0.13	milliers/mm3(0.00–0.20)		0.11
Lymphocytes :	26.6	%		36.0
Soit:	3.83	milliers/mm3(1.50–6.50)		3.96
Monocytes :	5.1	%		7.0
Soit:	0.73	milliers/mm3(0.00–0.80)		0.77
Plaquettes : [AC]	420		(200–400)	395

IMMUNO-HEMATOLOGIE

Groupe sanguin ABO

(Filtration sur gel)

A

Rhésus (D)

(Filtration sur gel)

Positif

Temps de Quick Patient:

A

(Echantillon primaire : plasma citraté)

13.0 sec.

97 %

(70–100)

Taux de Prothrombine

(CS-2500 SYSMEX)

25.0 sec.

TCA Temps témoin

TCA Temps patient
(CS-2500 SYSMEX)

26.9 sec.

(22.0–31.9)

HEMOSTASE

(Echantillon primaire : plasma citraté)

13.0 sec.

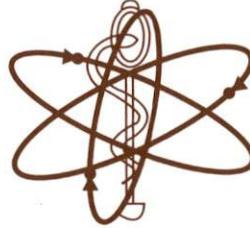
97 %

(70–100)



Laboratoire Anoual

Laboratoire de Biologie Médicale
Biologie Moléculaire
Biologie Spécialisée
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prénatal



Enf Yahya MEBTOUL

Né(e) le : 23-01-2012

Dossier N° : 2308090038

Date de l'examen : 09-08-2023

Prélevé le : 09-08-2023 13:12 en interne

Édité le : 09-08-2023

لَا نُوَالْ

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Diplômé de l'Université Paris VII

et de l'Institut Pasteur de Paris

Biologiste Qualiticien

DR : HICHAM SIBAI

Adresse : 117 Av 2 Mars, Angle rue de Rome , Résidence Al Ha N°25, Casablanca

Page 2 / 2



ACCREDITATION
N° 8 3245
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

Fibrinogène
(CS-2500 SYSMEX)

4.40 g/L

(1.80-3.50)

